

Égalité, solidarité et survie : les pratiques du mouvement des femmes au Québec

Francine Descarries and Christine Corbeil

Volume 10, Number 1, Spring 1997

10^e anniversaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301381ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301381ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Descarries, F. & Corbeil, C. (1997). Égalité, solidarité et survie : les pratiques du mouvement des femmes au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 19–28. <https://doi.org/10.7202/301381ar>



Le dossier : 10^e ANNIVERSAIRE

Égalité, solidarité et survie : les pratiques du mouvement des femmes au Québec

Francine DESCARRIES
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Christine CORBEIL
Département de travail social
Université du Québec à Montréal

Les pratiques féministes logent à plusieurs enseignes, écrivions-nous à l'automne 1990 en introduction au dossier présenté sur cette question dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*¹. Aujourd'hui, un tel diagnostic est encore plus d'actualité que jamais. En effet, réalité aux multiples visages, le féminisme québécois se présente tantôt sous les traits d'un ensemble de discours et de théories pour dire et penser les femmes et leur expérience, tantôt sous ceux des nombreux services et organismes qui œuvrent à l'amélioration de leurs conditions de vie. Tantôt encore, il prend la forme d'un mouvement social engagé dans la quête de l'égalité entre les sexes et, plus récemment, celle d'un mouvement populaire au cœur d'une lutte collective pour améliorer la situation des plus défavorisés, hommes et femmes réunis.

1. «Pratiques féministes», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 2, automne 1990.

Féminisme *en acte*, le mouvement des femmes québécois a cherché, dès le début des années 1980, à redéfinir la façon de produire et d'agir le *Nous femmes* des années 1960-1970 en vue de développer un réseau élargi de soutien et d'entraide apte à répondre aux besoins les plus urgents et aux multiples intérêts des femmes². Sans pour autant abandonner l'idée d'instaurer un discours et des savoirs qui rendent compte des conditions de production et de reproduction des rapports sociaux sexués, il opte à cette époque pour une militance plus concrète et sociale. Il revêt dès lors essentiellement la forme d'un réseau de services et d'entraide communautaire, notamment dans les domaines de la santé, de l'avortement, de l'éducation populaire, de la lutte contre la violence et l'isolement des femmes, et de leur insertion en emploi.

Si le type d'interventions privilégié implique une mise en veilleuse des luttes collectives et des idéaux politiques du féminisme radical³, cette impulsion pragmatique donne lieu, au fil des ans, à l'implantation de plus de 2 000 groupes ou associations locales, régionales et nationales (Secrétariat à la condition féminine, 1997 : 22). Des grandes associations ou fédérations nationales aux centres de femmes, des associations de femmes d'affaires aux Comités-femmes des syndicats, des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale aux centres de santé, des groupes d'entraide aux comités d'action des femmes dans les partis politiques, des comités-étudiantes dans les institutions d'enseignement au réseau des chercheuses féministes, des travailleuses au bas de l'échelle aux femmes autochtones du Québec en passant par les collectifs de femmes immigrantes, au sein de chacun de ces regroupements et de centaines d'autres, des militantes, des bénévoles ou des permanentes œuvrent sur l'ensemble du territoire québécois à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes.

L'engagement intensif sur le terrain qui en résulte amènera plusieurs analystes à désigner cette phase comme étant celle d'un *féminisme de services* (Lamoureux, 1990), largement induit et consolidé par l'apport financier de l'État. Et si cette appellation évoque une réduction des visées

-
2. Sous le terme du mouvement des femmes, nous désignons les discours et les pratiques qui remettent en question les rapports sociaux sexués, dénoncent les conditions discriminatoires subies par les femmes et préconisent des modalités de transformation de ces conditions, quels que soient leurs fondements politiques, idéologiques et théoriques. (DESCARRIES et ROY, 1988)
 3. Au risque de trop simplifier une réalité sociopolitique et théorique fort complexe, on mentionnera tout de même que sous le vocable de féminisme radical sont désignées les diverses tendances du mouvement des femmes qui convergent dans leur dénonciation de la société patriarcale et le rejet de ses institutions ; dans leur refus d'expliquer l'infériorisation des femmes par des arguments d'ordre naturel ou biologique et dans la primauté qu'elles accordent à la lutte contre l'oppression des femmes.

politiques et idéologiques formulées aux premières heures du féminisme contemporain, de même que les risques d'assujettissement des groupes et des associations à des règles de définition, de composition et d'efficacité régies par les bailleurs de fonds (Couillard, 1994), la priorité donnée à l'intervention directe permettra au mouvement des femmes non seulement d'ouvrir un nouveau champ d'expérimentation, d'expertise et de pratiques féministes, mais encore de favoriser la démocratisation de son action et la diversification de ses assises. Encore aujourd'hui, ces centaines de groupes dispersés à travers le Québec représentent la véritable base du mouvement et confirment son inscription comme fait social incontournable.

En cette fin de millénaire, peut-être un peu essoufflé, mais certainement ni ringard, ni moribond, le mouvement des femmes québécois semble donc vouloir résister à l'usure du temps et se redéployer à contre-courant du raz de marée néolibéral qui a envahi toutes les dimensions de la vie sociétale. En dépit d'un ressac antiféministe qui tend à banaliser toutes références aux effets pervers des rapports inégalitaires de sexe (Fournier et Guberman, 1988), notamment dans les domaines de la violence, de l'exclusion, de l'emploi, de la sécurité du revenu et des responsabilités parentales, il s'est en effet (ré)imposé au cours des dernières années comme lieu de résistance et comme force sociale de premier plan, en raison du poids de sa présence sur le terrain et de la portée de ses pratiques.

Ainsi, au cours de la dernière décennie, bien que les grandes manifestations féministes en Occident se soient faites de plus en plus rares et que prime un individualisme revanchard, plusieurs événements sont venus concrétiser la force de ralliement du mouvement au Québec. Le premier, « Femmes en tête », immense rassemblement féministe de trois jours organisé à l'orée de la décennie pour souligner le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes, a permis de renouer avec les grands ralliements populaires et de renouveler les liens de solidarité entre plus de cinq mille femmes venues de tous les milieux du Québec. En 1992, plus de mille femmes se sont réunies à l'invitation de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour discuter d'un projet féministe de société sous le thème « Un Québec féminin pluriel » plus attentif à la diversité des communautés culturelles.

Plus près de nous, le troisième événement a monopolisé, du 20 mai au 4 juin 1995, des milliers de Québécoises à l'occasion d'une marche contre la pauvreté. Mieux connue sous le nom de la « Marche du pain et des roses », cette manifestation sans précédent, organisée par la FFQ visait à obtenir l'engagement du gouvernement du Québec en faveur

d'une lutte commune pour l'éradication de la pauvreté des femmes et des familles. Un an plus tard, jour pour jour, insatisfaites des gains obtenus, dix mille femmes, regroupées au sein de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, participent à Québec à une vigile sur la colline parlementaire. Elles disent haut et fort que les femmes refusent de se contenter « de pain sec et de fleurs fanées » (Giroux, 1996), voire de « miettes et d'épines » (Rhéault, 1996). Elles exigent à nouveau l'engagement gouvernemental face aux mesures prioritaires revendiquées par la « Marche du pain et des roses » : hausse du salaire minimum, adoption rapide de la loi sur l'équité salariale et abolition des coupures à l'aide sociale.

Le 12 mars 1997, un autre rassemblement a lieu devant la Bourse de Montréal pour exprimer une chaîne de solidarité provinciale. Cette mobilisation, organisée sous le thème « Coude à coude, sans relâche », veut réitérer publiquement le mécontentement des femmes devant la tiédeur du gouvernement dans sa lutte à la pauvreté. Mais cette fois, la contestation, dont l'emplacement a été stratégiquement choisi, vise également le pouvoir occulte de la droite économique et le contrôle exercé par ce « pouvoir non élu. » L'ambition de voir s'instaurer un projet de société féministe basé sur « une culture publique commune » dans un « Québec solidaire, équitable, inclusif et ouvert sur le monde » (FFQ, 1997a : 1) y est réitérée. D'ores et déjà, « Une marche internationale des femmes de l'an 2000 » pour l'égalité, le développement et la paix s'organise sous le leadership du mouvement des femmes québécois. Cet événement, comme les précédents, est prévu comme un moment charnière dans la lutte des femmes contre la pauvreté et l'établissement d'assises de solidarité et d'entraide avec les femmes d'autres pays.

Sans l'ombre d'un doute, ces grands ralliements témoignent de l'ancrage social des luttes et des stratégies du mouvement des femmes et constituent, à notre avis, des temps forts de ce que nous qualifions de troisième vague du féminisme québécois. L'exploit que représente l'organisation de ces manifestations, dans un contexte politique par ailleurs passablement léthargique, donne un message clair et précis : les Québécoises refusent collectivement et solidairement que la lutte au déficit se fasse sur leur dos et sur celui des personnes âgées ou des jeunes, des travailleurs et des travailleuses à statut précaire ou celui de tout autre groupe menacé d'exclusion.

Aussi, face à la crise socio-économique que provoquent tant les actuelles stratégies gouvernementales de désétatisation et de désinstitutionnalisation que la restructuration accélérée du marché du travail télécommandée par les changements technologiques et l'attrition des

emplois, le mouvement des femmes représente au Québec l'une des rares voix qui formule une critique sociale concertée contre la marchandisation des personnes et des rapports sociaux. Il continue non seulement de maintenir son appel en faveur d'une transformation des pratiques sociales, mais encore il se révèle « le chien de garde » d'une certaine conception de l'État-providence et de son rôle, conception qui est loin d'être celle préconisée par l'idéologie néolibérale. Les avis récents émanant des grandes organisations féministes relatifs à la nouvelle politique familiale et au projet de réforme de la sécurité du revenu proposés par le gouvernement du Québec sont des exemples probants de cette orientation.

D'ailleurs, l'engagement du mouvement des femmes dans la lutte contre la pauvreté a pris une telle envergure au cours des dernières années que certains iront même jusqu'à se demander si cette lutte n'est pas en train de devenir un combat exclusivement féminin (Navarro, 1996) ou encore d'envahir l'agenda féministe au détriment des revendications pour l'égalité. Certes, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de l'implication du mouvement des femmes dans cette lutte. Il est néanmoins possible d'affirmer que sa mobilisation politique au cours de la présente décennie aura permis de confirmer le mouvement des femmes en tant qu'interlocuteur incontournable sur la scène politique, et de susciter un capital de sympathie qui lui faisait défaut depuis quelques années.

À L'AUBE DU PROCHAIN MILLÉNAIRE

Après l'éclipse plus ou moins réelle d'un discours ouvertement contestataire, le mouvement des femmes a donc ressenti, au cours de la présente décennie, l'urgence de renouer avec un militantisme politique plus visible et rassembleur pour dénoncer le désengagement de l'État, l'omniprésence des marchés financiers et l'appauvrissement alarmant des femmes et des familles. Et ceci, au moment même où la crise des finances publiques oblige les groupes et les associations à faire des acrobaties pour survivre à la réduction de leur budget et à la déstabilisation continue de leur programmation, de leur capacité d'embauche et de leurs priorités. Au moment même, également, où les groupes de la base sont submergés et voient leur efficacité réduite en raison de la multiplication et de la « complexification des dossiers politiques due, entre autres, à la régionalisation et à la diversification des façons de faire et de s'organiser » (Guberman, Fournier *et al.*, 1997 : 63). Enfin, au moment où les demandes des usagères sont de plus en plus nombreuses et pressantes, où les organismes se font concurrence entre eux pour les minces subventions encore disponibles et où les risques

de se voir transformés « en simples sous-traitants de l'État » (CSF, 1996 : 37) constituent une menace réelle. Face à ces contraintes, les groupes de la base réussissent difficilement à défendre la marge de manœuvre qui était la leur et à maintenir des activités de réflexion et de contestation politique. (Couillard, 1994)

Dans une telle conjoncture, il est pour le moins impressionnant de voir que par le biais de ses associations régionales et nationales, le mouvement des femmes a été en mesure, au fil de la décennie 1990, de maintenir envers et contre tous une présence politique, un leadership indéniabla et de s'engager dans une multitude de lieux d'intervention gouvernementaux, institutionnels et communautaires pour y défendre les intérêts et les droits des femmes⁴. En fait, comme le souligne la FFQ dans son *Rapport d'activités 1994-1995*, l'intérêt des groupes de femmes pour les questions économiques et politiques s'est renouvelé et renforcé à partir du moment où les positions des États canadiens et québécois remettaient en cause l'assistance financière accordée aux femmes les plus démunies. Reprenant son statut de groupe de pression national, le mouvement des femmes revendique depuis une meilleure justice redistributive et réclame des mesures concrètes pour arrêter l'appauvrissement des plus démunies et assurer un minimum de dignité aux personnes les plus vulnérables. Se voit ainsi réintroduite une approche critique à l'égard des politiques gouvernementales et ramenée une problématique du social fondée sur un principe de solidarité. Pour accroître l'efficacité politique, une plus grande importance est dorénavant accordée au développement de nouveaux modes de concertation avec les autres groupes sociaux et communautaires et à l'établissement d'une collaboration plus soutenue, mais également à un partage des dossiers, entre les groupes de femmes, tout en respectant la diversité des expériences organisationnelles, sociales et régionales.

Ainsi, la « Marche du pain et des roses », en plus de constituer un démenti formel à toute mise à mort anticipée du féminisme québécois, concrétisa l'actualisation de cette volonté renouvelée de faire front commun et de donner voix au mouvement de solidarité engendré par certaines revendications fondamentales pour un projet de société non sexiste et démocratique. Le féminisme, en tant que nouvel humanisme, apparaît en conséquence comme un projet plus global, plus rassembleur, moins sectoriel et plus ouvert aux diversités. Il s'impose comme mode d'observation critique des changements sociaux préconisés et s'ouvre à tous les

4. La présence assurée depuis plus de dix ans par les groupes réunis au sein d'une table de concertation, mieux connue sous le nom de Groupe des Treize, est exemplaire à cet égard.

champs du social, même ceux où les femmes ne sont pas nécessairement les premières concernées. La diversité de ses orientations idéologiques et de ses pratiques se voit ainsi confirmée. L'accent est dorénavant mis sur le développement de solidarités avec les femmes d'ici et d'ailleurs plutôt que sur l'obtention d'un consensus. Sous ce rapport, les années 1990 marquent une rupture définitive avec cette fausse conception, entretenue de l'extérieur, du féminisme comme doctrine monolithique. Le mouvement des femmes a abandonné l'idée de rallier ses membres autour d'une seule bannière. Il a plutôt réorienté son action avec l'intention de rejoindre les femmes là où elles sont, à travers la multiplicité de leurs expériences, en portant une attention plus consciente et directe aux problèmes des femmes doublement discriminées.

Depuis toujours, le recours à la notion de *condition féminine* posait problème à sa dynamique, tant sur le plan de l'élaboration du discours et le recrutement des membres que dans l'application des stratégies, compte tenu de l'hétérogénéité des situations et des rapports sociaux englobés sous le concept de condition féminine ou encore sous celui de *femme*. Aussi, au fur et à mesure que la recherche d'homogénéité a été abandonnée comme priorité politique, les leaders du mouvement ont réalisé que la consolidation de celui-ci passait nécessairement par sa capacité à répondre à la diversité des besoins quotidiens des femmes, par le développement d'une perspective plus inclusive que ne le permet la seule prise en considération des rapports de sexe ou du *féminin* et par l'établissement de nouvelles formes d'alliance ne se limitant pas aux seuls intérêts des femmes.

Bref, un nouveau canevas de pensée et d'action est dorénavant déployé. Dans son engagement dans la lutte contre la pauvreté, pour la reconnaissance sociale du travail non rémunéré des femmes, comme dans sa récente interrogation critique de la problématique de l'économie sociale, le mouvement des femmes est sans conteste l'un des acteurs les plus présents au sein d'une coalition vouée à faire échec aux contre-réformes imposées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. C'est dans cette optique que les groupes de femmes étudient actuellement les potentiels et les risques du projet d'économie sociale dont l'État fait la promotion et exigent d'y être activement associés. Du côté *espoir*⁵, le projet est dit porteur de valeurs de solidarité, d'entraide et de justice sociale et représenterait, de ce fait même, une voie de compromis acceptable. Il est alors interprété comme offrant la

5. Nous empruntons cette métaphore au titre du document publié par le COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996).

possibilité « de réconcilier l'économique et le social » (Lemieux et Vaillancourt, 1997 : 3), de développer des emplois durables et de relative qualité (FFQ, 1997b : 9) et d'assurer l'implantation de divers services complémentaires aux services sociaux et de santé.

Enfin, dans la mesure où « l'économie sociale est avant tout basée sur la richesse que les personnes produisent en dehors du marché » (Belleau, 1996 :21), son développement est envisagé comme susceptible de permettre une meilleure accessibilité de l'emploi aux femmes et, en même temps, une certaine forme de reconnaissance pour le travail qu'elles effectuent hors de l'univers marchand. Du côté doute, le projet est perçu comme une stratégie gouvernementale qui balaie vers le milieu et à des coûts moindres une part des responsabilités de l'État envers les personnes les plus vulnérables et qui risque d'entraîner, contre leur gré, un nombre considérable de femmes vers des emplois de services aux personnes et aux communautés, secteurs d'emplois qui demeurent socialement et économiquement sous-évalués (Belleau, 1996). En outre, dans les circonstances, plusieurs craignent que les femmes ne reçoivent pas leur juste part des initiatives que le gouvernement entend soutenir dans le virage vers l'économie sociale. La réflexion sur cette question est donc présentement au cœur des préoccupations des principaux groupements provinciaux et des groupes nationaux de femmes.

Pour conclure, nous constatons que la fin des années 1980 a ramené une certaine radicalisation d'une portion non négligeable du mouvement des femmes, radicalisation alimentée à la fois par le dernier échec référendaire et par la mise en place accélérée de politiques de sortie de crise d'orientations néolibérales au fédéral comme au provincial. En effet, si l'agenda référendaire avait, d'une certaine façon, contribué à la mise en veilleuse des différends entre l'État québécois et les groupes de femmes au nom de l'intérêt supérieur de la nation, une fois la fièvre référendaire retombée, non seulement le couvercle sur les désaccords n'est plus stratégiquement rentable, mais les sources de conflits sont devenues de plus en plus manifestes, compte tenu des conséquences désastreuses qui découlent de l'orientation « déficit zéro » sur la vie des femmes. Mais, de toute évidence, le dynamisme même du mouvement est encore une fois mis en péril par les contradictions que sous-tendent son désir d'assurer son indépendance politique et sa volonté d'accéder à un maximum de ressources financières pour renforcer sa vie associative et améliorer la qualité des services que ses groupes assurent.

De même, la radicalisation des luttes du mouvement ainsi que la quête de solidarité entre les femmes, à l'origine du renouveau politique dont il a été ici question, sont mises à rude épreuve par les situations

de plus en plus intenable que connaissent celles-ci et leurs familles. Plusieurs en viennent même à remettre en question les stratégies féministes qui ont été déployées jusqu'ici pour permettre aux femmes d'atteindre l'autonomie, face au déclin inexorable de l'emploi et aux nouvelles contradictions engendrées par le succès de certaines revendications du féminisme. Si plusieurs groupes de femmes, dans une saine contestation de l'économisation à outrance des rapports sociaux, proposent de cesser de voir le monde du travail comme la seule voie vers l'insertion sociale, d'autres, par ailleurs, se replient sur des positions plus ambiguës lorsqu'il s'agit de lutter pour la reconnaissance du travail non rémunéré effectué par les femmes ou les hommes qui décideraient de demeurer au foyer pour prendre soin de jeunes enfants⁶. Certes, il ne viendrait à personne l'idée de préconiser un retour en arrière ou d'abandonner les revendications traditionnelles du mouvement des femmes en faveur de l'égalité. Mais, de toute évidence, pour conserver son rôle d'agent de changement, le mouvement des femmes devra se prémunir contre les attraits de solutions ponctuelles et individuelles, ou de compromis consentis au nom des « sacrifices » exigés par l'actuel contexte de crise : de tels replis stratégiques ne permettent nullement de remettre en cause ni les tendances conservatrices à l'œuvre ni les fondements à la fois matériels et idéels de pratiques sociales et de projets sociopolitiques qui portent en eux-mêmes la marque d'une référence à une réalité sexuée⁷.

Bibliographie

- BELLEAU, Josée (1996). « Exposé de Josée Belleau de l'R des Centres de femmes du Québec », *Actes du Séminaire international sur l'économie sociale*, Montréal, 20-24.
- COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). *Entre le doute et l'espoir*, Montréal, mai, 87 pages.
- COUILLARD, Marie-Andrée (1994). « Le pouvoir dans les groupes de femmes de la région de Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XXXV, n° 1, 39-65.
- DESCARRIES, Francine et Shirley ROY (1988). *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Documents de l'ICREF, n° 19.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (1997a). *Le féminisme en bref*, vol. 7, n° 3.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (1997b). *Rapport d'activités. 1996-1997*.
- FOURNIER, D. et N. GUBERMAN (1988). « Quelques défis pour le mouvement des femmes au Québec », *RIAC*, vol. 20, n° 60, 183-188.

6. F. DESCARRIES et C. CORBEIL, *Le Devoir*.

7. Nos remerciements à Lyne Kurtzman pour ses judicieux commentaires et à Céline Séguin pour sa participation à la démarche d'analyse.

- GIROUX, Raymond (1996). « Pain sec et roses fanées », *Le Soleil*, 4 juin, Cahier B-6.
- GUBERMAN, N., FOURNIER, D. *et al.* (1997). *Innovations et contraintes. Des pratiques organisationnelles féministes*, CFP/Relais-femmes, Rapport de recherche.
- LAMOUREUX, Diane (1990). « Les services féministes : De l'autonomie à l'extension de l'État-providence », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 2, 33-43.
- LEMIEUX, Diane et Yves VAILLANCOURT (1997). « L'économie sociale et la transformation du réseau des services sociaux et de santé : définitions, état de la situation et enjeux », UQAM, LAREPPS, Colloque NPS, 32 pages.
- NAVARRO, Pascale (1996). « Marche ou crève », *Voir*, 30 mai, 8.
- RHÉAULT, Ghislaine (1996). « Des miettes et des épines », *Le Soleil*, 4 juin, Cahier A-5.
- SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE (1997). *La place des femmes dans le développement des régions*, 5^e orientation, Québec, Gouvernement du Québec.